

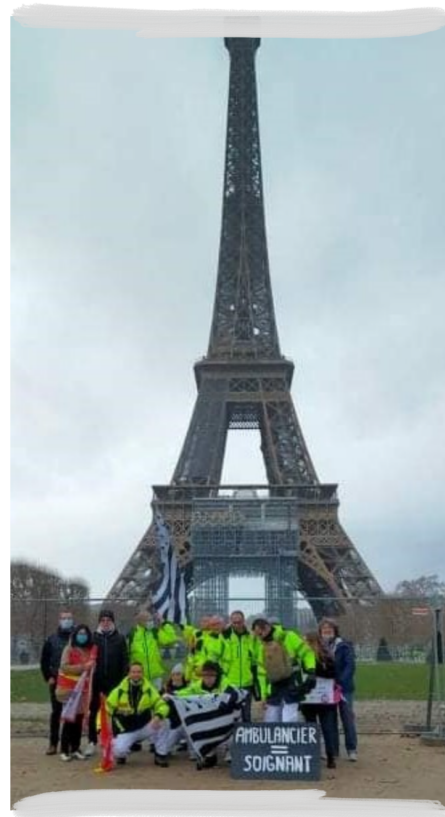


# AMBULANCIERS LA MOBILISATION FAIT PRESSION !!

## Deux revendications sont retenues

- ➔ Intégration des ambulanciers dans la filière soin
- ➔ Modification de la dénomination du métier

## LA CGT N'EST PAS DUPPE ET EXIGE UNE RECONNAISSANCE À 100%



- Le passage en filière soignante doit être entériné par une augmentation à 10 pour cent du salaire brut sur l'indemnité spéciale sujétion
- Demande d'accès à la catégorie B afin que les grilles salariales soient en corrélation avec les nouvelles responsabilités qui leur sont confiées suite à la réingénierie de leur profession
- Validation de la reconnaissance pleine et entière de la profession d'Ambulancier Hospitalier, titulaire du DEA, par une rémunération correspondant à leur grille indiciaire dès leur premier contrat avec la FPH
- Suppression des ratios promu/promouvable, afin que ces agents puissent avoir une évolution de carrière normale et puissent accéder aux grilles supérieures pour garantir une évolution de salaire tout au long de leur carrière

## NOUVELLE MOBILISATION NATIONALE JEUDI 10 MARS A PARIS



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

8 décembre 2022



POUR DES MILITANTS ENGAGÉS ET COMBATIFS